

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS



Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 35 — — soir, Express.
6 — 56 — — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

BULLETIN DE LA GUERRE.

Les dépêches, malgré leur brièveté, nous apportent, enfin, quelques éclaircissements fort nécessaires sur les opérations militaires dans le Danemark.

Voici d'abord diverses nouvelles qui ont une importance évidente.

Le *Journal de Dresde* du 12 février publie ce télégramme d'Altona :

« Le feld-maréchal Wrangel a annoncé qu'il allait faire occuper Altona, Kiel et Neumunster. Les commissaires fédéraux ont protesté contre cette mesure, en se fondant sur les instructions qu'ils ont reçues de la Diète. Malgré cela, le général prussien de Raven a fait annoncer de nouveau l'occupation de la ville d'Altona. On dit que les troupes fédérales résisteront. »

Une autre dépêche d'Altona annonce qu'un bataillon prussien est entré dans cette ville, le 12, malgré les protestations des commissaires fédéraux et du général commandant les troupes fédérales.

« Hambourg, 11 février. — De nouvelles troupes prussiennes arrivent ici. Elles se composent d'un régiment d'infanterie et de plusieurs batteries d'artillerie.

« Les renforts autrichiens ne consistent qu'en soldats du train. »

On lit aussi dans le *Moniteur prussien* :

« L'avant-garde (division combinée de l'infanterie de la garde de Prusse) s'est avancée le 10 jusqu'à Gravenstein, d'où elle doit faire

une reconnaissance sur Duppel, sur la route d'Apenrade ; un détachement avait été envoyé jusqu'à Holstrup. Les Danois paraissent avoir évacué Apenrade et continué leur retraite vers le nord. Le roi a daigné élever au grade de major le capitaine de Weise, des hussards Zielhen, qui est entré le premier, le 7, à Flensburg avec trois escadrons de cavalerie prussienne, a empêché l'embarquement ultérieur du matériel danois, et s'est emparé d'une quantité considérable de matériel de guerre. »

« Hambourg, 12 février. — La cavalerie danoise s'est retirée dans le Jutland.

« Le duc d'Augustenbourg a été proclamé à Flensburg.

« L'embargo a été mis à Elsenaur sur quatre navires allemands.

« Un brick prussien a été saisi par les Danois dans le Sund.

« Un premier convoi de prisonniers danois est arrivé à Berlin.

« Un régiment de Croates a mis à sac plusieurs maisons dans le Sleswig. »

On ne peut pas encore indiquer les mouvements du corps d'armée autrichien, qui semble être resté immobile à Flensburg depuis son entrée dans cette ville.

On sait, et lord Palmerston l'a confirmé devant le parlement, qu'une proposition diplomatique a été émise pour arrêter les progrès de la lutte.

Nous avions cru pouvoir en pressentir déjà les effets dans cette dépêche de Vienne du 13 :

« On apprend de bonne source que le général prussien de Kaven a été avisé d'avoir à suspendre, jusqu'à nouvel ordre, la marche du

bataillon prussien destiné à l'occupation d'Altona. »

Elle était confirmée par cet autre télégramme expédié d'Altona dans la soirée de samedi :

« L'ordre d'arrêter la marche des troupes sur Altona a été expédié de Berlin, mais il est arrivé trop tard. Le second bataillon prussien, qui est arrivé, continuera probablement sa route. Il se trouve encore trois bataillons prussiens à Hambourg. »

Nous n'avons pas pu douter longtemps d'une continuation des hostilités en recevant les dépêches suivantes :

« Hambourg, 15 février. — Il arrive continuellement des renforts austro-prussiens. Chaque train du chemin de fer amène ici des troupes. »

« Stettin, 12 février, soir. — Des corps de cavalerie légère prussienne sont partis pour les côtes de Poméranie afin de surveiller les mouvements de la marine danoise.

« Tous les phares ont été éteints pour dérouter les vaisseaux ennemis. »

Le même télégramme ajoute :

« La population des duchés est fort mécontente, Elle commence à trouver que l'occupation militaire est un lourd fardeau. Les actes des autorités austro-prussiennes sont très-impopulaires dans le Holstein et le Sleswig.

Voici le texte officiel de la proclamation du roi Christian IX à l'armée danoise :

« Soldats ! ce n'est pas seulement par la bravoure sur le champ de bataille, c'est aussi par la patience avec laquelle il supporte le manque de jours de repos, le froid et toutes

sortes de privations et de fatigues, qu'un soldat manifeste sa fidélité au roi et son amour pour la patrie.

« Peu d'entre vous ont pu prouver, en combattant un ennemi supérieur en nombre, que vous n'avez pas dégénéré depuis Fredericia et Idsted, mais tous vous avez eu mainte occasion de faire preuve de votre abnégation et de votre persévérance unies à un courage joyeux dans des circonstances difficiles et pénibles.

« Soldats ! recevez-en les remerciements de votre roi. Le Danewirke est abandonné. L'ennemi a en son pouvoir les canons qui devaient dompter son orgueil. Le pays est ouvert devant lui. Je sens profondément avec vous ce que j'ai perdu par là ! Mais, mes amis, je n'ai que cette seule armée pour défendre le pays, et vos chefs, expérimentés dans la guerre, ont pensé que je cesserais de posséder une armée, si vous ne vous retiriez dans ce moment. C'est pour cela que nous avons pris la résolution d'ordonner la retraite.

« Soldats ! je me trouve seul avec mon peuple, abandonné du monde entier. Aucune puissance n'a déclaré, jusqu'ici, qu'elle me soutiendrait effectivement. J'ai confiance en vous et en ma flotte. Vous êtes prêts à donner votre sang, mais nous sommes peu contre beaucoup, voilà pourquoi ce sang devra être chèrement payé. Veuillez le Tout-Puissant que l'heure de la vengeance sonne bientôt pour toutes les violences et les injustices qu'on inflige à moi et aux miens !

« Sonderbourg, 6 février 1864.

« CHRISTIAN, roi. — MONRAD. »

Vendredi, 12, a eu lieu à Manchester un

FEUILLETON.

1

LE BOUCLIER DE LA Foudre
NOUVELLE HISTORIQUE.

I. — LA FAMILLE DE JOHAN WESSEL.

Si jamais la patience d'un estimable juge de paix norvégien se trouva mise à de rudes épreuves, ce fut bien celle du docteur Johan Wessel, qui, vers la fin du dix-septième siècle, conciliait les différends des habitants de Drontheim. Les braves gens de sa juridiction n'étaient pourtant, à vrai dire, ni plus tracassiers ni plus chicanes que le reste des humains ; mais, hélas ! sa tâche était mille fois plus pénible en son propre logis qu'en son prétoire.

Mme Wessel, née Maria Schœiler, avait beau être la plus douce créature des trois royaumes scandinaves, chez lui le digne magistrat était obligé de se faire violence à toute heure et d'user d'une incessante sévérité ; car, le ciel ayant béni son union, il n'avait pas moins de dix-huit enfants : douze garçons plus turbulents les uns que les autres, et six filles, qui, la blonde Menna exceptée, ne le cé-

daient guère en impétuosité à leurs lutins de frères.

La plupart de ces nombreux rejetons étant venus au monde deux par deux, la famille, en très-peu d'années, fut au complet. Avant même qu'Olof et Gustaf, les deux aînés, fussent d'âge à embrasser une carrière quelconque, les plus jeunes, tels que Péder, le frère jumeau de Menna, pouvaient, en dépit de leur mère, désertir avec eux la maison et prendre part à des jeux trop souvent coupables.

— Comment peut-il se faire, ma chère amie, s'écriait Johan Wessel avec douleur, qu'un homme pacifique, rangé, studieux et inoffensif comme je l'ai toujours été, moi, et qu'une femme, je suis tenté de dire un ange comme vous, sur dix-huit enfants, n'en aient pas un seul qui ne soit un démon ?...

— Pardonnez-moi, Johan, vous oubliez Menna...

— Oui, c'est vrai ; mais l'exception confirme la règle. Est-ce que Péder ne s'est pas avisé de casser à coups de pierres tous les carreaux de nos voisins !...

— Et avec quoi les payerons-nous, mon Dieu !

— Olof et Gustaf ont escaladé le verger de maître Grœmbeck, qui est venu aujourd'hui même à l'audience déposer sa plainte contre eux.

— Et qu'avez-vous fait, mon ami ?

— Un exemple !... Ils passeront huit jours au pain et à l'eau dans la prison de la ville avec leur frère Gaspard, qui a détaché le cheval du Suédois Palm, l'a monté je ne sais comme, et a traversé au grand galop toute la ville, au risque d'écraser cinquante personnes !

— Pauvres enfants !... En prison...

— Plaiguez-les, je vous le conseille. Maître Grœmbeck et ce malheureux Palm, qui me déteste, ne demandent rien moins que ma destitution...

— Ciel ! comment vivrions-nous, si vous perdiez votre place ?

La situation précaire de la famille Wessel devenait de jour en jour plus douloureuse, avec la difficulté croissante de subvenir à l'entretien et à l'éducation d'une troupe indisciplinée, indomptable, presque sauvage. Retenu au tribunal par les devoirs de sa charge, le juge ne pouvait la surveiller d'assez près, et sa femme, incapable de garder à vue un si grand nombre de vauriens, ne parvenait même pas à entretenir en état passable leurs vêtements sans cesse déchirés.

Johan Wessel crut un jour avoir résolu ce grave problème. Il fit donner à Péder une culotte de cuir

fort épais, rude, gênante, d'autant meilleure pour modérer les ébats du jeune casseur de vitres, et en apparence inusable. Mais le petit enragé, pour éprouver son nouveau costume, courut se mettre à califourchon sur une meule à aiguiser, dont ses frères tournèrent la manivelle, tant et si bien que, le soir même, il ne restait plus vestige du fond.

Péder, qui, d'abord, s'était trouvé singulièrement à l'étroit dans son fourreau de basane, reparut triomphant. Il avait cessé d'être moins déguenillé que ses frères ; il se retrouvait libre de courir, de sauter, de faire toutes sortes de tours de gymnastique ; et, en outre, il ne s'était de sa vie mieux amusé qu'à cheval sur la meule de pierre.

L'inusable culotte, si vite usée, n'avait pourtant pas coûté moins de trois risdales, dépense énorme faite en pure perte. Mme Wessel, profondément triste déjà, tant la détresse était grande au logis, regarda son dixième fils, baissa la tête et ne put retenir quelques larmes.

Menna s'en aperçut, passa ses petits bras blancs autour de son cou, et, se prenant à pleurer aussi :

— Mère, demanda-t-elle avec émotion, quel gros chagrin avez-vous ?

— Ne le vois-tu pas, pauvre enfant ? Après nous

meeting convoqué par le maire sur la réquisition de plus de deux mille principaux citoyens, dans le but d'examiner s'il convient d'adresser un mémoire au gouvernement et d'adresser une pétition au parlement pour le maintien des principes de non-intervention dans la guerre entre le Danemark et l'Allemagne. La réunion était présidée par le maire, qui a pris la parole pour dire que sur des réquisitions aussi influentes, il a considéré comme étant de son devoir de convoquer le meeting. M. E. B. Poher a proposé la résolution suivante :

« Ni l'honneur ni l'intérêt de l'Angleterre ne sont engagés dans la guerre entre l'Allemagne et le Danemark, et si la guerre a trait au traité de 1852, ce traité n'oblige pas la Grande-Bretagne à défendre par la force l'intégrité du Danemark. En conséquence, le meeting invite respectueusement le gouvernement et le parlement à maintenir le principe de la plus stricte neutralité. »

Cette motion a été votée à l'unanimité.

Nos correspondances particulières d'Italie confirment les bruits d'armements et de levées d'hommes dont nous avons plusieurs fois déjà entretenu nos lecteurs. L'amiral Persano a été appelé à Turin, et l'on suppose qu'il recevra bientôt l'ordre de se rendre avec son escadre dans l'Adriatique.

Le général Cialdini a eu plusieurs audiences du roi. On parle encore de la convocation adressée au général de La Marmora pour l'inviter à prendre part à des conférences militaires.

Les bruits de modification ministérielle recommencent à prendre de la consistance dans le nord de l'Italie. On dit que MM. Minghetti et Della Rovere se retireraient. Nous croyons ces bruits au moins prématurés.

On nous écrit de Turin qu'un ordre du ministre de l'intérieur vient de prescrire aux préfets de donner tous leurs soins à l'organisation et à l'armement des gardes nationales dans les départements de l'Italie septentrionale.

Nous apprenons qu'un matériel de guerre considérable est dirigé sans relâche sur Ancône et Bologne.

Nous avons parlé des préparatifs militaires de la Sublime-Porte; une dépêche de Constantinople du 4 février confirme la nouvelle que nous avons donnée et nous apprend que cent mille hommes de la réserve vont être appelés sous les drapeaux et dirigés vers le Danube.

Il est de nouvelle question, à Constantinople, d'une prochaine modification ministérielle.

Deux chrétiens viennent d'être nommés membres du grand conseil de justice. C'est la première fois qu'un fait de ce genre se produit en Turquie.

La saison est tellement rigoureuse du côté de Gallipoli que plusieurs personnes sont mortes de froid.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Un télégramme de Madrid annonce que la nuit du 12 au 13, entre trois et quatre heures du matin, la reine d'Espagne est heureusement accouchée d'une fille.

— Un grand nombre d'échelles et d'instruments et appareils ont été envoyés de l'arsenal de Woolwich, à Corfou, pour le service d'un détachement du génie royal, employé à raser les fortifications de cette île. Les canons des îles Ioniennes seront rapportés à Woolwich.

— Depuis quelques jours, les curieux s'arrêtent chez les marchands de gravures, devant une carte intitulée : *l'Europe en 1866*. C'est le même genre de publication qu'avant les guerres de *Crimée et d'Italie*. Sur cette nouvelle carte, on voit le Pape dépossédé; la Vénétie enlevée aux Autrichiens, et l'Italie entière sous le sceptre de Victor-Emmanuel; l'Allemagne ne forme plus qu'un seul Etat sous la dynastie prussienne; il y a un empire slave; une grande Pologne, et la France s'étend jusqu'au Rhin. Tout cela ressemble beaucoup à de la fantaisie; mais il ne faut pas oublier qu'elle constitue une politique vers la réalisation de laquelle gravite ce qu'on appelle le progrès moderne.

— Le *Charivari* publie une caricature qui représente parfaitement la situation. On voit sortir d'une immense marmite, sur laquelle sont écrits ces deux mots : *Confédération germanique*, plusieurs têtes qui figurent celles des petits princes allemands : elles soulèvent le couvercle qu'un soldat autrichien et un soldat prussien s'efforcent en vain de maintenir à sa place. Au-dessous se trouve cette légende : « La marmite en ébullition ne respecte plus la pression du couvercle. »

— Nous empruntons à une correspondance de Paris les passages suivants :

Les rois de nos places publiques s'en vont. Après Mengin, le célèbre marchand de crayons, voici Pradier, l'incomparable bâtonniste. Ce dernier vient de mourir à l'hôpital. Moins connu peut-être que Mengin, Pradier ne laissait pas que d'avoir son originalité. Que de fois me suis-je mêlé au cercle de curieux qui l'entourait, admirant son adresse sans rivale, et surtout l'habileté spirituelle avec laquelle il savait amuser la foule, la tenir en haleine, et ménager l'intérêt croissant de ses tours jusqu'à ce que la recette fût arrivée au chiffre qu'il avait fixé.

On se porte, on se rue à l'hôtel des ventes. Les amateurs font des folies. Quand on pense que les — fabriques d'antiquités — fonction-

nent en permanence à Rome, et que, dans la seule année 1863, il a été expédié de Rome à l'étranger pour près de 337,000 écus romains d'objets antiques... modernes, on se demande comment il se trouve encore des acquéreurs pour payer la faïence italienne des prix fabuleux.

Pour la faïence française, passe encore. Elle présente plus de garanties d'authenticité; mais aussi les pièces intactes, devenues fort rares, montent à des prix incroyables.

— Le mois de février (*februarius*) tire son nom des sacrifices que les Romains faisaient pour se purifier et pour demander aux dieux le repos des âmes des morts. Comme ces sacrifices et ces purifications étaient appelés *februales*, on nommait *februarius* le mois où on les faisait; tandis que les modernes, au contraire, ont fait de février une époque de plaisir, puisque c'est toujours dans ce mois que tombe le carnaval.

L'habitude de manger des crêpes le mardi-gras vient d'une ancienne superstition populaire. Les sorciers du moyen-âge prétendaient que celui qui faisait une plate galette de sarrasin et qui se l'appliquait toute chaude sur l'estomac, le mardi-gras, avant midi, était assuré d'avoir sa bourse remplie d'argent durant toute l'année. Or, comme on trouve des accommodements à toutes choses, même aux ordonnances de sorciers, certains prétendent que s'appliquer la galette toute chaude sur l'estomac ou dans l'estomac, revenait absolument au même, et leur opinion finit par prévaloir. Ainsi, il y a encore beaucoup de villages en France où chacun, quelque pauvre ou quelque riche qu'il soit, fait *lui-même* une crêpe le mardi-gras, avant midi, et l'avale toute fumante, avec la confiance la plus complète que cette opération fera tomber une pluie d'or dans sa bourse durant toute l'année.

Chronique Locale.

Le conseil municipal s'est réuni samedi soir pour délibérer sur la question des Hospices. Après une séance fort longue, le conseil a nommé une commission pour étudier de nouveau les divers projets. Cette situation a donné lieu aux considérations suivantes de la part de M. Paul Ratouis, auteur d'un premier article sur les Hospices de Saumur (1).

HOSPICES DE SAUMUR.

Comment résoudre la question des Hospices? Écoutons les conseils de l'Empereur : « *C'est toujours à l'opinion qu'appartient la dernière victoire!* »

Que la Commission administrative qui, par la distribution de brochures, a fait appel à l'opinion saumuroise pour fixer son choix sur

(1) Voir le numéro du 23 janvier.

les projets en litige, que cette Commission, dis-je, poursuive son but.

Le débat qu'elle a provoqué est clos : constatons maintenant la pensée publique. Ouvrons à l'Hôtel-de-Ville une enquête sur les trois projets qui sont désormais l'objet d'une attention sérieuse, les voici :

1° Maintien des vieillards à la Providence et des malades à l'hôpital actuel;

2° Réunion de ces établissements dans les terrains agrandis de l'Hôtel-Dieu;

3° Réunion de ces établissements au Clos-Bonnet.

D'après les résultats de cette enquête, l'administration jugera à son aise et sur des documents certains : c'est ainsi que, dans le projet de défense de la ville de Saumur contre les inondations, la grande levée du Thouet l'a emporté sur la petite levée; c'est ainsi que le prolongement de la levée de Nantilly, en droite ligne à la route de Varrains, a été adopté.

En fondant un établissement de bienfaisance contre le vœu de la population qu'elle intéresse, n'assumons pas sur nous une responsabilité pénible. Ouvrir aux indigents vieux et malades un asile où ils n'entrèrent qu'avec répugnance, c'est manquer le but qu'on veut atteindre : l'hospice n'est plus à leurs yeux qu'un épouvantail, un objet de dégoût, la dernière étape d'une vie malheureuse. Loin de tous, assurément, cette pensée; nous voulons, au contraire, que nos vieillards, que nos malades y trouvent, avec les soins, les agréments du local, les affections de la famille, des amis, les consolations de la religion.

Persistons donc dans l'appel à l'opinion; constatons-en l'expression par une enquête publique et consciencieuse qui clora le débat dans l'intérêt de tous. La nomination d'une commission municipale pour étudier, à nouveau, des projets vus, revus, corrigés et augmentés depuis 25 ans, n'est qu'un moyen dilatoire qui n'aboutira à aucun résultat définitif.

Or, il faut une solution : la ville et l'administration supérieure la réclament instamment.

PAUL RATOUIS.

Dans la même réunion, M. le Maire a donné lecture au conseil, d'une protestation du clergé de Saumur contre le projet du Clos-Bonnet; voici le texte de ce mémoire.

A M. le Maire de Saumur.

MONSIEUR LE MAIRE,

La Commission des Hospices de Saumur a récemment envoyé à chacun de MM. les curés de la ville divers rapports et plans relatifs à la construction d'un hôpital général.

Par cette communication bienveillante, la Commission des Hospices reconnaissait avec raison l'intérêt que la Religion ne pouvait man-

avoir coûté cinq risdales de carreaux brisés, Pèder a trouvé moyen de mettre en lambeaux un vêtement qui aurait dû lui durer plus d'un an. La maison s'endette chaque jour; tes malheureux frères nous réduiront à la mendicité.

La blonde Menna, essayant ses yeux, court à Pèder, lui prit la main, et d'un ton boudeur :

— Je ne t'aimerai plus, dit-elle. Regarde! tu fais de la peine à maman.

A ce doux reproche, le fougueux garçon fondit en larmes à son tour, demanda pardon avec une soumission touchante, réfléchit un instant et disparut.

Johan Wessel, en rentrant, s'informa tout d'abord de la culotte de cuir. Il apprit avec autant de confusion que de regrets, le piteux résultat de son invention paternelle.

— Gare à M. Pèder! dit-il avec humeur. Je vais lui donner une leçon dont il se souviendra. Qu'on aille me le chercher sur-le-champ!

— Mon ami, vous seriez moins en colère, si vous l'aviez entendu me promettre de mieux se conduire à l'avenir.

— Belles promesses!... N'essayez pas de l'excuser, Maria. Je veux l'ordre, la paix, l'économie.

Nous allons voir qui est le maître ici!

On chercha Pèder; il fut introuvable. A l'heure du souper il ne reparut point. Mme Wessel s'alarmait.

— Manquer au souper, malgré tous mes ordres! gromelait à chaque instant le père de famille; ce petit drôle est incorrigible.

Dans l'été, à Drontheim, situé sous le soixante-troisième degré de latitude, le crépuscule du matin succède sans transition au crépuscule du soir. Pèder, caché dans le grenier, n'avait donc pas besoin de lumière pour travailler à un ingénieux raccommodage dont il vint à bout au moyen d'une vieille péau de lapin, d'un clou pointu et de quelques bouts de ficelle.

Sa mère finit par le dénicher au moment où il achevait son ouvrage. Johan Wessel, que l'inquiétude avait aussi gagné, se laissa désarmer par la preuve du repentir de son fils; il permit même qu'on lui donnât à souper, mais, en revanche, il le mit dès le lendemain en apprentissage chez le tailleur, son voisin.

Pour le coup, les bonnes résolutions du turbulent frère de Menna cédèrent devant le nouveau genre de vie qu'on lui imposait. L'immobilité de l'établi et le

maniement de l'aiguille n'étaient point faits pour lui convenir. Moins de huit jours après, le maître tailleur le ramena à son père en déclarant que, pour tout l'or du monde, il ne voudrait pas s'en charger vingt-quatre heures de plus.

Pèder fut mis au pain et à l'eau, emprisonné dans le grenier, fustigé sévèrement, mais, en fin de compte, rendu à la vie vagabonde de ses frères, qui, les trois quarts du temps, ne se rendaient pas même à l'école. Grâce pourtant à son extrême facilité, il apprit tant bien que mal à lire et à écrire; mais le maître d'école ne se plaignait pas moins de lui que le maître tailleur. Dix fois par an, il le renvoyait à son père, qui avait recours aux plus rudes corrections sans le faire plier.

— En vérité, c'est le pire de la bande! s'écriait le pauvre juge de paix.

— Mon ami, répondait Mme Wessel, cet enfant est meilleur que vous ne pensez. Vous n'en obtenez rien par la violence, j'en conviens; mais par la douceur, sa sœur et moi, nous faisons de lui à peu près ce que nous voulons.

— Faites-en donc un bon sujet!

— Je n'en désespère pas! Il est intelligent; vous vous en êtes aperçu cent fois.

— Si cette intelligence ne lui sert qu'à mal faire, à quoi bon?

— Nous la ferons tourner au bien, Johan; patience, un peu de patience, je vous prie.

— La mienne est à bout; vous me voyez hors de moi!

— Ne menacez plus, et tâchez d'obtenir que le maître le reprenne à l'école. Pèder changera.

— Dieu vous entende, madame!

Compagne assidue de sa mère, dont elle partageait les soucis et les travaux domestiques en l'aidant à soigner les plus jeunes de ses frères et sœurs, Menna ne manqua point de rapporter à Pèder cette douloureuse conversation.

— Tu désolés notre excellent père; tu chagrines notre mère, qui prend ta défense pour t'épargner de nouvelles punitions; tu as l'air insensible, et pourtant tu n'es pas méchant, je le sais bien, moi! Soumets-toi au maître, étudie, et surtout, en sortant de l'école, reviens tout droit à la maison!... Tiens! j'irai te chercher chaque jour. Promets-tu de me suivre?

— De tout mon cœur, ma petite Menna!... Non, je ne suis pas méchant, mais je vais avec les autres, et puis, dame! si un grand me taquine, je me bats...

quer de prendre à cette œuvre importante, et en même temps, elle voulait, sans nul doute, nous mettre en demeure de présenter, s'il y avait lieu, nos observations et nos préférences. Néanmoins, Monsieur le Maire, malgré le déplaisir que nous éprouvons à voir nos pauvres vieillards menacés de quitter l'abri d'un sanctuaire vénéré et tout particulièrement cher à la piété de nos concitoyens, nous nous fussions abstenus d'intervenir dans les débats animés que soulève légitimement cette question, l'une des plus graves dont une ville puisse être saisie, si la discussion se fût maintenue sur l'opportunité de la restauration de nos établissements charitables ou sur la centralisation des services soit à la Providence, soit à l'Hôtel-Dieu. Mais, en présence de la préférence avouée de la Commission des Hospices pour le Clos-Bonnet, nous ne pouvons nous défendre d'émouvoir, avec une respectueuse déférence, mais aussi avec une franchise toute sacerdotale, notre avis particulier; car nous craignons qu'un jour notre silence ne fût invoqué comme la justification d'un fait accompli, au milieu des regrets et peut-être des récriminations de l'opinion publique.

Laissant donc de côté les quatre premiers projets sur lesquels nous croyons inutile de nous expliquer davantage, nous venons, Monsieur le Maire, vous faire part des inconvénients sérieux que nous trouvons à l'adoption du Clos-Bonnet pour la construction d'un hospice général, soit au point de vue de l'intérêt des pauvres, soit à celui de notre ministère.

Ce projet nous semble : 1° Blesser la délicatesse dont la civilisation chrétienne a toujours été jalouse d'entourer le pauvre, et surtout le vieillard et le malade. En effet, en les reléguant, pour leur donner l'assistance, aux extrémités de la ville, sur la route de Varrains, il a éveillé la susceptibilité peut-être exagérée mais réelle du peuple, au point de lui faire donner, au Clos-Bonnet, le surnom regrettable d'étape du cimetière.

2° Ce projet non-seulement manque d'égards envers le pauvre, mais il est grandement préjudiciable aux malades. Quelle distance, en effet, n'auront-ils pas à parcourir pour atteindre leur nouveau refuge! Dès lors, que d'inconvénients ne se laissent pas présenter dans un trajet aussi long que celui de Fenet ou de la Croix-Verte au terrain proposé, surtout si l'on observe, ce que peuvent constater tous ceux qui vivent au milieu de la classe indigente, que souvent ce n'est qu'à l'extrémité qu'on la décide à accepter le bienfait de l'hospice.

3° Ce projet prive le pauvre malade d'un bien moral inappréciable; nous voulons parler des visites. Personne n'ignore, en effet, tout ce qu'elles causent de joie au cœur souffrant, combien elles endorment de douleurs et apportent d'efficace concours aux prescriptions de l'art. Eh bien, Monsieur le Maire, voilà presque totalement sevrés de cette puis-

sante consolation de la famille, du patronage et de l'amitié, ces malheureux sur lesquels pèsent déjà d'une manière si sévère toutes les rigueurs de la vie.

4° Enfin, il est une nouvelle peine que ce projet inflige aux pauvres, et c'est peut-être la plus dure : aux moments suprêmes de la vie, il prive les chrétiens des communications religieuses avec leurs prêtres de paroisse. Que de fois l'indigent n'a échangé sa demeure pour l'hôpital que sur nos instances, et sur la promesse que le confesseur de son choix lui continuera l'assistance de son ministère; et cependant, supposé l'hôpital sur la route de Varrains, souvent il nous deviendra impossible de nous rendre aux vœux de nos paroissiens; et quand il nous sera loisible de le faire, une véritable corvée sera imposée à notre bonne volonté, à raison du chemin qui nous séparera désormais de nos malades.

Néanmoins, Monsieur le Maire, nous ne voulons point insister sur des inconvénients personnels, nous aimons mieux laisser en relief les intérêts du pauvre qui avant tout doivent être pris en considération, puisqu'en définitive, c'est pour lui que la charité se propose de construire le nouvel asile.

Nous savons, Monsieur le Maire, tout ce qui se dit pour prévenir notre critique et justifier le projet de prédilection. Un mot flatteur est grandement exploité et il semble répondre à tout : l'exemple des grandes villes. Mais veuillez le remarquer, Monsieur le Maire, ce n'est qu'un mot, car autant vaudrait-il dire, que tout est pour le mieux dans les grandes villes. Avouons plutôt, pour être dans le vrai, qu'elles subissent nombre d'exigences dont on peut dire : *Heureux qui ne les connaît pas*. Les cités populeuses ont des nécessités devant lesquelles les considérations les plus impérieuses sont souvent obligées de fléchir. Sommes-nous réduits à cette extrémité dans la question qui nous occupe? Il est permis de ne pas le croire.

On applique encore une sorte d'aphorisme de ce temps : *Aujourd'hui, il n'y a plus de distances*. Soit, pour le valide qui est en chemin de fer ou qui a des loisirs à dépenser; mais il en est autrement à l'égard de l'ouvrier dont les instants sont comptés, et surtout du malade et du pauvre fracturé pour lesquels chaque secousse, si bien ménagée qu'elle soit, est en maintes circonstances une véritable agonie.

Enfin, invoquerait-on l'économie? Nous aimons à penser qu'on pourrait le faire avec plus de succès. Car, la différence des chiffres entre le projet de concentration sur le terrain de l'Hôtel-Dieu agrandi et celui de la route du Cimetière, ne nous paraît pas assez sensible pour qu'une cité qui tient à se distinguer par la noblesse de ses sentiments, puisse mettre quelques milliers de francs en balance avec la dignité du pauvre, ses intérêts matériels, moraux et religieux.

D'ailleurs, Monsieur le Maire, une lacune a été faite dans le plan de l'hospice au Clos-Bonnet et nous devons la signaler à votre sage appréciation : c'est la construction d'une seconde aumônerie. Car, à cette distance de tout prêtre qui puisse le suppléer, un aumônier ne consentira jamais à le desservir seul et à assumer sur lui une aussi grande responsabilité. Au milieu d'une population considérable de vieillards et d'infirmités, dans une maison, rendez-vous de tous les accidents et maladies du pauvre, qui ne conçoit les cruelles éventualités de chaque instant? Pour les cas d'urgence, le médecin peut être momentanément remplacé par une sœur expérimentée; mais le prêtre, seul dépositaire de la grâce et de la réconciliation des âmes, ne peut l'être par personne. Voilà donc ce pauvre aumônier placé dans l'alternative ou de se faire à sa conscience ou de demeurer constamment à l'attache dans son hospice, assujettissement auquel nul ne voudrait condamner le dernier des serviteurs. C'est donc, de toute rigueur, une construction imprévue et un traitement annuel qu'il faut mettre à la

charge du Clos-Bonnet, et par là même une importante économie à retrancher aux espérances de ses patrons.

Pour cet ensemble de considérations rapidement indiquées, Monsieur le Maire, les soussignés, curés de la ville de Saumur, croient faire acte de bons citoyens en vous exprimant, sans détour, la réprobation que leur inspire le projet de construction d'un hospice général sur la route de Varrains, et en vous conjurant de ne pas vous laisser entraîner à l'imitation de villes qui, sans aucun doute, n'ont renoncé qu'à regret aux avantages d'une position centrale pour leurs établissements de charité, et qui subissent forcément des nécessités inhérentes à leur étendue.

Agréer, etc.

(Suivent les signatures).

M. Delaunay nous a adressé à la même occasion la lettre suivante :

« Saumur, le 14 février 1864.

» Monsieur le Rédacteur,

» Si l'on doit ajouter foi au bruit qui circule, le conseil municipal aurait, dans sa séance de samedi, nommé une Commission qui serait chargée d'étudier, sur les terrains mêmes, les différents projets relatifs à l'installation de nos hospices.

» Plusieurs membres faisant partie de cette Commission et qui font également partie de la Commission des Hospices, sont partisans déclarés du projet du Clos-Bonnet. Je ne prétends pas dire que ces Messieurs n'ont pas le droit d'avoir cette opinion; mais vous conviendrez, Monsieur le Rédacteur, que dans cette circonstance, c'est se faire juge dans sa propre cause.

» Que l'on ne m'accuse pas de faire des personnalités; je dis ce que je pense, pas plus.

» Croyez-vous qu'il n'eût pas été préférable de nommer une Commission prise en dehors du conseil municipal? Chaque quartier aurait envoyé un nombre déterminé de ses hommes compétents pour étudier cette question qui touche à des intérêts les plus graves.

» De cette manière le conseil municipal aurait pu s'éclairer des avis de l'opinion publique, opinion qui, dans cette circonstance, a le droit bien légitime de se manifester.

» Votre dévoué,

» CHARLES DELAUNAY.

La loterie des Dames de la Miséricorde sera tirée, au Bureau de Bienfaisance, vendredi 19 février, de 1 h. à 5 h.

Toutes les personnes qui ont des billets sont priées d'y assister.

MAIRIE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Les jeunes soldats ci-après désignés sont invités à se présenter au secrétariat de la Mairie, à Saumur, avec leurs livrets militaires, pour une communication qui les intéresse.

Zwiler (Louis), ex-fusilier au 91^e de ligne; Mureau (Jacques-Pierre), fusilier au 50^e régiment d'infanterie;

Soyer (Adolphe-Théophile), 2^e conducteur au 8^e régiment d'artillerie monté;

Bernard (Félix-Jules-Auguste), lancier de 2^e classe au 7^e régiment de lanciers;

Robert (Eléonore), lancier au 6^e régiment de lanciers;

Renaire (Vincent-Pierre), hussard au 7^e régiment de hussards;

Ripoche (René), 2^e soldat au 1^{er} escadron du train des équipages militaires;

Héreau (Louis), 2^e cavalier au 5^e escadron du train des équipages militaires;

Herpin (Frédéric-Jean-Baptiste), chasseur au 4^e régiment de chasseurs;

Vinçonneau (Athanasie), 1^{er} conducteur, au 8^e régiment d'artillerie monté.

AVIS.

Les souscripteurs à l'emprunt des 500 millions sont invités à aller faire leur première li-

quidation à la recette particulière des finances.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Hambourg, 15 février, matin. — On mande de Flensburg en date de samedi soir :

Tout le Sleswig, à l'exception du Sundewitt et de l'île d'Alsen, a été évacué par les Danois.

Copenhague, 15 février. — Le *Fædrelandet* assure que les bruits d'armistice et d'ouvertures de négociations sont controuvés.

D'après ce journal, on aurait résolu, dans la dernière séance du conseil privé, d'employer toutes les forces de la nation pour reconquérir le Sleswig. Rien de nouveau de l'armée. L'ennemi est à Hadersley.

Kiel, 14 février. — On aperçoit presque tous les jours des vaisseaux de guerre danois devant les ports de Kiel et d'Eckernförde.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

M. MARLOTEAU vient de transférer son magasin de MACHINES A COUDRE, RUE PLANTAGENET, n° 56, A ANGERS. On trouvera chez lui les meilleurs systèmes connus de machines anglaises américaines et françaises.

A partir du mois d'avril prochain, M. MARLOTEAU ouvrira chez lui un atelier de réparation pour toutes les machines sorties de sa maison, (Voir aux annonces.)

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 15 février.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Correspondance d'Allemagne. — Correspondance du Mexique. — Causerie dramatique. — M. Flahault de la Billarderie, grand chancelier de la Légion-d'Honneur. — Courses du Caire. — Lancement de la canonnière *Kenney*, à Ningpo. — L'homme-question : M. Ferdinand de Lesseps. — Incendie de l'église de la Compagnie, à Santiago (Chili). — Chypre et Paphos. — La *Gazette des Beaux-Arts*.

Gravures : Le feld-maréchal de Wrangel, commandant en chef des troupes austro-prussiennes; départ de Berlin du prince Frédéric-Charles pour l'armée d'occupation des Duchés; passage des troupes autrichiennes à Berlin; campement dans la gare du chemin de fer. — Guerre du Mexique : Défense de l'église et du cimetière de Saint-Nicolas contre les guérilleros; défaite des guérilleros devant Saint-Nicolas. — M. Ferdinand de Lesseps. — Courses du Caire, dans le désert des Abbassiers. — M. le comte Flahault de la Billarderie, grand chancelier de la Légion-d'Honneur. — Lancement de la canonnière *Kenney*, à Ningpo. — Incendie de l'église de la Compagnie, à Santiago (Chili). — Chypre et Paphos (3 gravures). — La *Gazette des Beaux-Arts* (2 gravures). — Rébus.

Marché de Saumur du 13 Février.

| | | | |
|-------------------------|-------|----------------------|-------|
| Froment (l'hectol.) | 17 14 | Huile de lin. | 58 — |
| 2 ^e qualité. | 16 48 | Paille hors barrière | 34 50 |
| Seigle. | 10 — | Foin. | 70 50 |
| Orge. | 10 — | Luzeerne (les 750 k) | 72 25 |
| Avoine (entrée). | 8 25 | Graine de trèfle. | 50 — |
| Fèves. | 11 50 | — de luzeerne. | 53 — |
| Pois blancs. | 24 — | — de colza. | 26 — |
| — rouges. | 23 — | — de lin. | 29 — |
| Cire jaune (50 kil). | 170 — | Amandes en coques | — — |
| Huile de noix ord. | 57 50 | (l'hectolitre). | — — |
| — de chenevis. | 50 — | — cassées (50 k.). | 65 — |

COURS DES VINS (1).

| | | | |
|--------------------------------|-------------------------|---------|--|
| BLANCS (2). | | | |
| Coteaux de Saumur 1863. | 1 ^{re} qualité | » à » | |
| Ordin., envir. de Saumur, 1863 | 1 ^{re} id. | 60 à » | |
| Id. | 2 ^e id. | 55 à » | |
| Saint-Léger et environs 1863, | 1 ^{re} id. | 52 à » | |
| Id. | 2 ^e id. | 48 à » | |
| Le Puy-N.-D. et environs 1863. | 1 ^{re} id. | 48 à » | |
| Id. | 2 ^e id. | 45 à » | |
| La Vienne, 1863. | | 32 à 36 | |

ROUGES (3).

| | | |
|--------------------------|-------------------------|-----------|
| Souzay et environs 1863. | | 90 à 100 |
| Champigny, 1863. | 1 ^{re} qualité | 180 à » |
| Id. | 2 ^e id. | 120 à 140 |
| Varrains, 1863. | | 90 à 100 |
| Bourgueil, 1863. | 1 ^{re} qualité | 100 à » |
| Id. | 2 ^e id. | 90 à » |
| Restigny 1863. | | 80 à 90 |
| Chinon, 1863. | 1 ^{re} id. | 80 à » |
| Id. | 2 ^e id. | 75 à » |

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Cabinet d'affaires de Ch. CORMERY, 18, rue du Collège, à Saumur.

ON DEMANDE A EMPRUNTER, diverses sommes sur bonnes garanties. (69)

A VENDRE

Ensemble ou par lots,

LA SUPERFICIE DU TERRAIN de

LA MINOTERIE DE SAUMUR

Située à la Croix-Verte, route du Mans,

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur. S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

A VENDRE

OU A LOUER

Avec ou sans caves,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1864.

GRANDE ET BELLE MAISON DE COMMERCE,

Actuellement occupée par M. Victor MORIN, quai de Limoges.

Il y a DEUX CAVES, qui peuvent contenir 200 pièces de vin, plus TROIS CAVEAUX.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour la Toussaint 1864,

DIVERS

BATIMENTS D'HABITATION ET D'EXPLOITATION

Situés au canton de Laleu, Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

ET UN JARDIN

En plein rapport, avec espaliers et cordons de vigne, contenant 1 hectare 65 ares, clos de murs.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire, et à DROUIN, fermier à Laleu. (62)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A LOUER

POUR CAUSE DE DÉCÈS,

Pour la Saint-Jean 1864,

UNE MAISON

SERVANT D'AUBERGE,

Située sur la place Saint-Nicolas, n° 22, occupée par M^{me} Bontemps. Cette auberge est nouvellement restaurée et très-bien achalandée. S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (58)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1864,

PORTION DE MAISON

AVEC REMISE ET ÉCURIE

Place de l'Arche-Dorée.

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, près du Champ-de-Foire, ou à M^e LEROUX, notaire. (78)

A VENDRE

UN BEAU BILLARD

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la St-Jeah ou pour Noël 1864,

UNE MAISON

AVEC REMISE, ÉCURIE ET MAGASINS, Située rue du Pavillon, n° 1, occupée par M. Servain aîné. S'adresser à M. FERBU, tailleur, rue Saint-Nicolas. (79)

A LOUER

En totalité ou par parties,

VASTE TERRAIN,

Propre à faire un entrepôt, appartenant à M. Delandé de Bagneux, Situé aux Malignes, canton du Pont-Fouchard, sur la route de Doué à Saumur.

S'adresser à M. LETEUILLE, menuisier, rue Brault, à Saumur. (26)

APPARTEMENT A LOUER

Rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M^{me} veuve LECHAT.

UN JEUNE HOMME, capable, désire entrer dans un bureau ou dans le commerce, comme comptable. Il fournira de bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

DÉPOT DE MACHINES A COUDRE

Américaines, Anglaises et Françaises.

A. MARLOTEAU,

36, rue Plantagenet, ANGERS.

FOURNITURES ET ACCESSOIRES.

M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE,

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

DEUX JOURNAUX ILLUSTRÉS POUR SIX FR. PAR AN.

LE MONITEUR DE LA JEUNESSE

JOURNAL DE LA FAMILLE

ILLUSTRÉ DE TRÈS-BELLES GRAVURES. — PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS EN LIVRAISON DE 32 PAGES, GRAND IN-8° JÉSUS.

Ce Recueil est sans contredit le journal d'instruction le plus utile et le plus intéressant pour la Jeunesse des deux sexes.

La 1^{re} PARTIE renferme des nouvelles, des voyages, des récits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes; le tout d'une haute moralité.

La 2^e PARTIE contient: des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et d'astronomie, et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux Etats de l'Europe, les noms des souverains et des personnages illustres de ces Etats, les découvertes, les inventions et les fondations utiles.

Le *Moniteur de la Jeunesse*, qui est un Recueil toujours utile à consulter et à conserver, publie en outre, sous le titre de *Souvenirs historiques*, un travail des plus intéressants sur les diverses provinces de la France.

Mais le MONITEUR DE LA JEUNESSE n'étant qu'un journal littéraire et d'instruction, M. BERTAL a pensé que pour que l'éducation d'une jeune fille fût complète, il était essentiel de mettre entre ses mains un Recueil de travaux d'aiguilles qui fût l'auxiliaire naturel du MONITEUR DE LA JEUNESSE, lequel a conservé non-seulement son format primitif et donne autant de matière, si ce n'est plus, qu'apparavant, mais qui encore a diminué son prix, qui était de 8 fr. par an et qui n'est plus que de 6 fr. avec le Recueil de travaux d'aiguilles. — Ce Recueil est:

LA BOITE A OUVRAGE

Paraissant également le 1^{er} de chaque mois, et contenant dans chaque numéro dix DESSINS de travaux de tapisseries, de crochets, etc.

Ce journal, en moins d'un an, compte QUINZE MILLE ABONNÉS; c'est un succès sans précédent.

Pour recevoir les DEUX JOURNAUX, il suffit d'adresser à M. JOSEPH BERTAL, rédacteur en chef du *Moniteur de la Jeunesse*, rue DAUPHINE, 59 (passage Dauphine), à PARIS, une somme de 6 fr. en un mandat-poste, et de 6 fr. 30 c. en timbres-poste.

NOTA. — On ne peut recevoir le MONITEUR DE LA JEUNESSE sans la BOITE A OUVRAGE, mais on peut, en adressant 2 fr. en un mandat-poste, ou 2 fr. 20 c. en timbres-poste, à M. Charles VINCENT, rue Rambuteau, 84, à Paris, recevoir séparément la BOITE A OUVRAGE, dont les abonnements partent du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet de chaque année.

Vient de paraître :

MÉMOIRE

SUR

LES ANCIENNES FORTIFICATIONS MILITAIRES

Connues sous le nom

DE FORTS VITRIFIÉS

Par M. F^d PREVOST,

Capitaine du génie, membre de plusieurs sociétés savantes.

Cette question, pleine d'intérêt pour l'archéologie, a été présentée l'année dernière au congrès archéologique tenu dans notre ville. De nouvelles études ont suscité à M. Prevost des idées complètement neuves, qu'il vient d'exposer dans cette brochure et qui sont appelées à jeter un grand jour sur les singulières constructions de La Courbe, près Argentan, de Sainte-Suzanne (Mayenne), de Saint-Jean-sur-Mayenne et de Péran (Côtes-du-Nord).

In-8°. — Prix : Un franc.

En vente à Saumur, chez PAUL GODET, éditeur, et chez JAVAUD, libraire.

LA FERME

ÉCHO DES CAMPAGNES,

JOURNAL DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE,

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'ÉCRIVAINS-AGRONOMES PRATICIENS,

SOUS LA DIRECTION DE M. HUMBERT.

Sciences. — Arts. — Littérature. — Poésies. — Médecine domestique et vétérinaire. — Variétés. — Recettes de ménage. — Anecdotes. — Légendes.

5 Francs par an.

Ce Journal paraît du 1^{er} au 5 de chaque mois. L'abonnement part du 1^{er} juillet.

ON S'ABONNE :

Chez M. HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 43, PARIS.

Les deux premières années de cette intéressante publication forment deux beaux volumes que les Comices agricoles donnent en prix dans leurs concours.

Le prix de chaque volume est de 4 francs.

Pour une somme de 15 francs, au lieu de 18, on reçoit franco :

Les deux premières années. 8 francs.

La troisième 5 —

Le Dictionnaire d'Agriculture de la Ferme. Un très-gros volume de 850 pages. 5 —

Primes dans le courant de l'année.

BOURSE DE PARIS.

| RENTES ET ACTIONS au comptant. | BOURSE DU 13 FÉVRIER. | | | BOURSE DU 15 FÉVRIER. | | | |
|---|-----------------------|---------|---------|-----------------------|---------|---------|-------|
| | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. | |
| 3 pour cent 1862. | 66 35 | » | » | 10 | 66 45 | » | 10 |
| 4 1/2 pour cent 1852. | 95 40 | » | 20 | » | 95 40 | » | » |
| Obligations du Trésor. | 440 | » | 1 25 | » | 437 50 | » | » |
| Banque de France. | 3287 50 | » | » | » | 3285 | » | 2 50 |
| Crédit Foncier (estamp.). | 1245 | » | 10 | » | 1250 | » | 5 |
| Crédit Foncier, nouveau. | 1205 | » | » | 5 | 1210 | » | 5 |
| Crédit Agricole. | 650 | » | » | » | 650 | » | » |
| Crédit industriel. | 720 | » | 2 50 | » | 730 | » | 10 |
| Crédit Mobilier. | 1028 75 | » | 2 50 | » | 1035 | » | 6 25 |
| Comptoir d'esc. de Paris. | 810 | » | 7 50 | » | 820 | » | 10 |
| Orléans estampillé. | 998 75 | » | 1 25 | » | 998 75 | » | » |
| Orléans, nouveau. | 828 75 | » | 1 25 | » | 827 50 | » | 1 25 |
| Nord (actions anciennes). | 957 50 | » | 6 25 | » | 950 | » | 7 50 |
| Est. | 477 50 | » | 3 75 | » | 480 | » | 2 50 |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 937 50 | » | » | » | 940 | » | 2 50 |
| Lyon nouveau. | 900 | » | 10 | » | 902 50 | » | 2 50 |
| Midi. | 665 | » | 7 50 | » | 668 75 | » | 3 75 |
| Ouest. | 518 75 | » | 1 25 | » | 520 | » | 1 25 |
| C ^e Parisienne du Gaz. | 1725 | » | 15 | » | 1740 | » | 15 |
| Canal de Suez. | 480 | » | » | 2 50 | 480 | » | » |
| Transatlantiques. | 525 | » | 10 | » | 520 | » | 5 |
| Emprunt italien 5 0/0. | 68 | » | 10 | » | 67 70 | » | 30 |
| Autrichiens. | 400 | » | » | » | 400 | » | » |
| Sud-Autrich.-Lombards. | 518 75 | » | 1 25 | » | 518 75 | » | » |
| Victor-Emmanuel. | 381 25 | » | 1 25 | » | » | » | » |
| Russes. | » | » | » | » | » | » | » |
| Romains. | 360 | » | 1 25 | » | 362 50 | » | 2 50 |
| Crédit Mobilier Espagnol. | 582 50 | » | 7 50 | » | 587 50 | » | 5 |
| Saragosse. | 580 | » | 2 50 | » | 600 | » | 22 50 |
| Séville-Xérès-Séville. | 457 50 | » | » | » | 456 25 | » | 1 25 |
| Portugais. | 380 | » | 5 | » | 370 | » | 10 |

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

| | | | | | | | |
|----------------------------------|--------|---|---|---|--------|---|---|
| Nord. | 305 | » | » | » | 305 | » | » |
| Orléans. | 295 | » | » | » | 295 | » | » |
| Paris-Lyon-Méditerranée. | 293 75 | » | » | » | 293 75 | » | » |
| Ouest. | 291 25 | » | » | » | 292 50 | » | » |
| Midi. | 295 | » | » | » | 295 | » | » |
| Est. | 292 50 | » | » | » | 292 50 | » | » |

Saumur, P. GODET, imprimeur.